

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 12

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. Un agriculteur habitant une contrée frappée par la grêle ou par quelque autre fléau, envoie un récit du fait à la rédaction d'un journal.

5. Quel est le but de l'épargne ?

6. Lettre d'un jeune homme qui est à l'étranger. Il écrit à ses parents pour leur exprimer le désir de revenir auprès d'eux.

7. Développer par un récit le proverbe : Il ne faut pas juger sur l'apparence.

8. Lettre d'un jeune homme à sa mère (ou à l'un de ses parents) pour le jour de son anniversaire.

9. Un trait de courage.

10. Avantages d'une bonne instruction.

A. P.

NB. Les derniers sujets peuvent être modifiés en ce sens qu'un artisan ou un autre homme d'état demande des renseignements sur une affaire qui le concerne et attend une réponse sur ce sujet.

CHRONIQUE SCOLAIRE

TRAVAUX MANUELS. — Le ministre de l'Instruction publique poursuit en France l'organisation de l'enseignement des *travaux manuels et de l'usage des outils des principaux métiers* institué en 1882. Des cours donnés dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures ont permis de former un nombre de maîtres spéciaux suffisant pour pourvoir de professeurs plus de la moitié des écoles normales et un assez grand nombre d'écoles primaires supérieures. Maintenant, pour initier à cet enseignement les instituteurs déjà en fonctions, le ministre se propose d'organiser dans les grandes villes des cours normaux d'une durée limitée, selon le vœu émis au congrès des instituteurs du Havre. On espère ainsi imprimer une vive impulsion à cet enseignement tout nouveau encore, mais dont on peut attendre les plus rapides et les plus utiles résultats.

— Les recrutables examinés à Bulle cette année étaient au nombre de 216. La note moyenne obtenue dans les épreuves pédagogiques est de 10,57. À Morat, on a obtenu 10,64 ; à Fribourg, 11,32 ; à Estavayer 10,64 ; à Romont 11,01. Ces chiffres seront naturellement modifiés lors de la classification définitive par district.

VARIETES

On nous communique, pour la publier, la composition d'un aspirant nouvellement breveté, élève de l'École normale. Le sujet traité a été donné aux derniers examens.

Mes années d'études à l'École normale

Viens, mon ami ; allons nous asseoir dans ce bosquet, au bord